

Rouillard, Jacques. *L'expérience syndicale au Québec : Ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*. Montréal, VLB Éditeur, 2009. 385 p.

Sophie Blais

Volume 38, numéro 1, automne 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038474ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038474ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (imprimé)

1918-5138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Blais, S. (2009). Compte rendu de [Rouillard, Jacques. *L'expérience syndicale au Québec : Ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*. Montréal, VLB Éditeur, 2009. 385 p.] *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 38(1), 44–45. <https://doi.org/10.7202/038474ar>

Tous droits réservés © Urban History Review / Revue d'histoire urbaine, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

par la stabilisation du territoire. Le territoire de Saint-Martin est une enclave capétienne en terre angevine. En 1190, Philippe Auguste et le comte d'Anjou Richard Cœur de Lion clarifient sa situation juridique par un acte qui reformule les droits du roi à Saint-Martin et redéfinit les limites du territoire. Par ailleurs, en proie à des problèmes d'organisation au XII^e siècle, le chapitre subit quatre réformes (1205, 1209, 1237 et 1263). Le *claustrum* se déconnecte du *castrum* en le purifiant de la présence des laïcs et les chanoines sont en situation de repli sur eux-mêmes. Ces difficultés internes rendent le système d'approvisionnement « résiduel et symbolique » (p. 330). À partir de 1203, la Touraine entre dans l'orbite capétienne. Dès lors, le roi intervient directement dans la gestion des affaires de Saint-Martin notamment par le biais de la fonction de trésorier qu'il a lui-même exercée en 1216–1217.

Chacune de ces quatre parties se termine par une analyse contextuelle et statistique du vocabulaire topographique et spatial. Ainsi, replacés dans leur contexte d'énonciation, peut-on retracer l'évolution de termes tels *urbs*, *civitas*, *suburbium*, *castrum* etc., au cours de la période étudiée.

L'ouvrage se termine par une cinquième partie qui fait une analyse des styles parcellaires (îlots et réseaux viaires) et des orientations du parcellaire (chapitre 21). Trois styles parcellaires différents sont identifiés (type rural pour Saint-Julien, régulier et homogène pour le cloître Saint-Martin et dense et très divers pour Châteauneuf) et mis en relation avec les activités sociales dans les espaces urbains (chapitre 22). À partir du concept webérien de l'idéal-type, l'auteur crée deux types idéaux en lien avec l'urbanisation : chanoines et moines, lesquels sont définis par six critères : la fonction ecclésiastique ; le régime alimentaire ; le régime vestimentaire ; la participation à l'entretien de l'abbaye, l'habitation et le contact avec les laïcs. Tous ces éléments ont favorisé, influencé ou freiné la structuration de l'espace urbain. Ainsi, les chanoines de Saint-Martin ont à assurer les besoins liturgiques et sacramentels d'une population laïque. Leur régime alimentaire varié et carné de même que leur régime vestimentaire (autorisation de porter du lin et de la laine) nécessitent des structures de ravitaillement adaptées à leurs besoins et commandent l'exploitation des ressources géographiques et fluviales de leurs possessions situées en périphérie pour nourrir et vêtir le chapitre et le quartier. La règle canoniale n'exige pas des chanoines de travail manuel, ils ont donc à leur service une grande domesticité. Par ailleurs, ils peuvent habiter dans leurs maisons personnelles situées dans le quartier. Enfin, ils vivent en proximité constante et permanente avec les laïcs (pèlerins, marchands, artisans, domestiques), toutefois la présence des femmes est interdite dans le cloître. Le fonctionnement canonial a donc favorisé le processus d'urbanisation de Tours. Alors que les moines de Saint-Julien l'ont freiné et ont même « gelé » une portion du territoire urbain jusqu'au XVIII^e siècle. Leur fonction ecclésiastique les met en retrait du monde. Leur régime alimentaire maigre et leur vêtement de médiocre qualité font en sorte que leurs besoins sont limités et qu'ils peuvent pratiquement s'autosuffire par l'exploitation de leurs terres. Ils vivent en

communauté dans un même bâtiment à l'intérieur de l'enclos et leurs rapports avec les laïcs sont limités au strict minimum.

Cet ouvrage remarquable, dense, rigoureux et érudit s'adresse tant aux historiens des villes qu'aux médiévistes. Le travail sur les sources documentaires est raffiné de même que le travail cartographique. L'approche est novatrice et met de l'avant des outils pertinents qui ouvrent de nouvelles pistes pour l'histoire urbaine.

Lyse Roy
Université du Québec à Montréal

Rouillard, Jacques. *L'expérience syndicale au Québec : Ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*. Montréal, VLB Éditeur, 2009. 385 p.

Dans son ouvrage, Jacques Rouillard présente une synthèse élargie des rapports entre les groupes syndicaux et l'État et adopte, sans surprise, une approche militante. L'auteur avance l'idée que l'influence continue des grandes centrales syndicales auprès des paliers gouvernementaux a activement contribué à favoriser la construction du filet social au Canada et au Québec.

Les dix chapitres de l'ouvrage ont été conçus séparément et peuvent être, à certains égards, répétitifs. L'auteur offre un tour d'horizon impressionnant des facteurs qui ont agi sur le syndicalisme canadien et québécois depuis la fin du XIX^e siècle : conjonctures économiques et politiques changeantes, formation et évolution des centrales syndicales, formulation de politiques publiques favorisant le droit à la syndicalisation et amélioration de la législation du travail, changement du taux de militantisme, etc. Cela dit, les nombreux détails présentés dans l'ouvrage ne permettent pas d'obtenir un portrait adéquat de la situation syndicale au Québec. L'ouvrage nous rappelle bien la complexité de l'histoire ouvrière : la série d'événements qui la définissent semble infinie et l'historien a le continuel défi de faire la synthèse de cette longue histoire. À première vue, le contenu dense de l'ouvrage, qui ne suit pas toujours une structure chronologique, semble déborder de faits alors que d'autres événements fondamentaux sont parfois rapidement expliqués. Il s'agit sûrement d'un choix conscient de la part de l'auteur qui a déjà amplement écrit au sujet du syndicalisme. Malgré tout, l'ouvrage constitue une bonne revue des grandes vagues de syndicalisation.

La première section de l'ouvrage, qui traite du rapport syndicat-État, tente de démontrer les particularités du syndicalisme québécois dans ses échanges avec les pouvoirs politiques. Déjà au début du XX^e siècle, des groupes syndicaux comme le Conseil des métiers et du travail de Montréal s'opposent à la tournure particulièrement conservatrice de la société québécoise et créent les bases d'un projet de société sociale-démocrate. Dans un autre ordre d'idées, il semble que les centrales syndicales soient manifestement plus radicales du côté québécois, surtout après la Révolution tranquille. Elles

soutiennent directement certains partis politiques, comme le Parti Québécois dans les années 1970. Mais comme le démontre très bien Rouillard, le syndicalisme québécois n'est pas isolé du reste du pays : dans les années 1930 et 1940, c'est le CCF, prédécesseur du NDP, qui prend de l'ampleur grâce à l'appui syndical qu'il reçoit. Et les liens avec le syndicalisme canadien vont encore plus loin puisque certains syndicats demeurent sous tutelle canadienne.

La deuxième section, qui tente d'analyser la place des syndicats dans l'arène politique, démontre bien comment les syndicats sont devenus des organismes très politisés, surtout lorsqu'ils soutiennent les partis politiques les plus susceptibles de supporter leurs demandes et leurs grands projets de société. Le lien entre le nationalisme et le syndicalisme au Québec est d'abord basé sur un rapport linguistique. Avec efficacité, Rouillard démontre que les prises de position des syndicats évoluent avec la conjoncture politique. L'intervention du fédéral semble communément acceptée en temps de crises, alors que l'autonomie provinciale devient un sujet brûlant dans les temps de prospérité.

Dans ces deux sections, Rouillard perçoit les syndicats comme de véritables agents de transformation. Bien qu'il réussisse à démontrer la contribution active des syndicats dans la société, la place centrale de ces derniers, en tant qu'acteurs capables d'agir sur l'histoire, semble ici un peu exagérée, comme si les syndicats étaient les seuls véritables outils de pression auprès des institutions étatiques. Cette perception positive du syndicalisme n'est pas inhabituelle chez les historiens du travail. Si elle permet de légitimer la place des syndicats à travers des études scientifiques, elle ne permet pas néanmoins de renouveler la perspective historique dans laquelle est présentement étudiée l'histoire du travail. À ce chapitre, l'auteur offre des analyses prévisibles : récits des grandes centrales syndicales, mobilisation ouvrière, positions des gouvernements, bref, une histoire qui ne remet aucunement en question le rôle des syndicats. Les sources utilisées vont dans le même sens : les archives syndicales et les documents publiés par les syndicats eux-mêmes sont mis à profit, soit des procès verbaux, des mémoires et ainsi de suite. Ces sources, malgré leur utilité pour comprendre l'histoire du travail, ne permettent que l'examen des acteurs les plus illustres, sans compter qu'elles ne permettent pas de questionner efficacement la légitimité des actions syndicales. Si Rouillard affirme, à de multiples reprises, que les syndicats ont toujours voulu protéger les intérêts des travailleurs, l'analyse mise de l'avant par ce dernier démontre plutôt comment les syndicats se sont politisés. On pourrait dire autrement que l'auteur fait sien le concept de solidarité ouvrière, alors que les travailleurs eux-mêmes se retrouvent à peine dans cette analyse.

Enfin, ce n'est que dans la dernière partie que Rouillard analyse les perceptions du syndicalisme canadien et québécois, et offre une analyse intéressante de l'opinion publique face aux syndicats. En utilisant les sondages d'opinion publique, comme ceux de la firme Gallup et de la firme Angus Reid par exemple, Rouillard démontre comment les Canadiens sont

majoritairement favorables au droit de syndicalisation. À l'aide de divers tableaux comparatifs, il peint le portrait d'un solide appui au syndicalisme, qui varie néanmoins selon la conjoncture politique et économique en place. S'ils sont perçus par certains comme trop puissants et s'ils ont perdu de la crédibilité, les syndicats font néanmoins toujours partie de la société contemporaine. Somme toute, en dépit de son orientation prosyndicale, le texte de Rouillard nous rappelle que le syndicalisme n'est pas une chose du passé, et que son histoire est loin d'être complète.

Sophie Blais
Université Laurentienne

Turcot, Laurent. *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle*. Paris, Gallimard, 2007. 440 p.

Dans cet ouvrage, Laurent Turcot nous invite à découvrir bien plus que la promenade. C'est le corps, la ville, une société, ses mœurs qui se donnent à voir dans ses écrits. En effet, l'auteur nous fait découvrir, avec beaucoup de subtilité, l'évolution, à la fois de la promenade, comme construit social, celle des représentations du corps et de la ville à Paris entre le XVI^e et le XVIII^e.

À travers l'évolution de la promenade, l'auteur nous fait découvrir les différentes formes de cette dernière, au regard de l'évolution des règles de la société. Tout d'abord, il nous présente la promenade sous forme de rituel, fondée sur les principes établis par les codes de civilité, de bienséance, qui définissent la nature et la fonction de la « promenade de civilité ». Celle-ci nécessite une certaine pédagogie du corps qui permet de distinguer les hiérarchies sociales. La promenade de civilité apparaît comme une pratique ritualisée de la sphère mondaine parisienne. C'est l'honnête homme qui se met en scène, en empruntant une posture particulière fondée sur le maintien du corps. Pour répondre aux besoins de la promenade de civilité, des jardins, des cours s'aménagent dans Paris pour offrir un cadre architectural propice à la réalisation de ce rituel. L'auteur va d'ailleurs insister sur les théories du jardin à la française dans lesquelles la promenade est au centre de la réflexion, inspirant l'écriture des différents traités paysagers. Il nous montre également l'influence de l'aménagement des promenades, impliquant une importante présence de la végétation dans la ville, qui transforme physiquement l'espace urbain parisien. Le cours devient une forme particulière d'espace de promenade dédié à l'aristocratie parisienne.

Comme l'auteur le souligne, au début du XVIII^e plutôt que de continuer à dresser le corps de l'homme moderne, nombreux sont les écrivains et penseurs de l'époque qui prêchent pour une authenticité de l'être, pour l'homme libre. L'auteur met en avant les écrits de Jean-Jacques Rousseau qui critique la promenade de civilité, en insistant sur le fait qu'elle éloigne l'homme de sa nature profonde. Ainsi, au XVIII^e siècle, c'est davantage le divertissement et la santé qui vont orienter la promenade. Alors que la promenade de civilité implique de marcher accompagné, la promenade de divertissement fondée